

Accident de la circulation dans la région de Kango

Mouima Ngoma tuée dans un tête-à-queue à Oyane-Moupouma



Le Coaster a percuté...



...le Toyota Avensis à l'arrière.



La victime, Rose Mouima Ngoma se trouvait, malheureusement, entre les deux voitures.

Photo : D.R.

Photo : D.R.

Photo : D.R.

SCOM  
Libreville/Gabon

**ROSE** Mouima Ngoma, une compatriote de 63 ans qui exerçait comme commerçante, est passée de vie à trépas, le mardi 1er novembre dernier, à Oyane-Moupouma, une bourgade du département du Komou-

Kango, à environ 120 km de Libreville. La malheureuse a trépassé dans une terrible collision entre un bus de type Coaster, immatriculé EA-550-AA, et un Toyota Avensis, portant le n° CK-013-AA. Le conducteur du bus, un certain Mounchili Mama, ressortissant camerounais, a été mis aux arrêts par les gendarmes de la brigade routière de Kango. Il est

toujours en garde à vue et devrait être présenté au procureur de la République, dans les tout prochains jours, à l'issue de l'enquête préliminaire. D'après les premiers éléments de l'investigation, le Coaster roulait dans le sens Oyane-Moupouma/Kango, tandis que le Toyota Avensis se trouvait en position de stationnement. En effet, Rose Mouima Ngoma,

l'unique passagère qui aurait loué les services de ce dernier, avait décidé de marquer un arrêt dans le but d'acheter des fruits et légumes destinés à la vente. Malheureusement, au moment d'effectuer le dépassement du petit véhicule, le bus se retrouva nez-à-nez avec un porte-charge roulant dans le sens inverse. Pour éviter le choc

frontal avec le mastodonte, le conducteur du Coaster choisira d'atterrir à l'arrière de l'Avensis, où la commerçante était en train de procéder au chargement. En raison de la violence du choc, Rose Mouima Ngoma mourra sur-le-champ. Le plus terrible, est le fait que le cadavre de la résidente de Darlo - un village situé à quelques encablures de Bi-

foun, le chef-lieu du district de Bifoun-Abanga-, s'est retrouvé sans sa tête, arrachée du reste du corps, après l'impact. Le conducteur du véhicule loué par la victime aura, quant à lui, eu beaucoup de baraka, s'étant éloigné lorsque la collision mortelle s'est produite. Les occupants du bus de 35 places s'en sont tirés eux aussi indemnes.

Abus d'autorité

Des journalistes de " Echos du Nord " interpellés hier par les services du Cedoc

Olivier NDEMBI  
Libreville/Gabon

Alors qu'ils s'affairaient à boucler leurs éditions à paraître ce vendredi, ils ont été surpris par des policiers armés en civils, qui ont investi leurs locaux et les ont tous embarqués, sans ménagement.

LES services de la direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI) ont interpellé, hier matin, à son siège sis à Sotéga, dans le deuxième arrondissement de Libreville, le personnel du groupe Nord Editions, dont des journalistes de « Echos du Nord » et de « Faits divers ». Selon des témoins, il était un peu plus de 9 heures lorsque des agents armés en civil, venus à bord d'au moins quatre véhicules aux plaques minéralogiques tout aussi civiles, ont péné-

tré dans l'enceinte du journal. Ils ont ensuite accédé au premier étage de l'immeuble qui abrite les différents services du désormais tri-hebdomadaire, où se trouvaient déjà quelques journalistes s'attendant à boucler les éditions à paraître ce vendredi, ainsi que des membres de l'administration. « Ils ont arrêté tout le monde, y compris des personnes n'ayant aucun lien avec la rédaction du journal », a raconté un témoin de la scène, dénombrant au passage une vingtaine de personnes arrêtées. Cette information a été confirmée par une femme qui aurait été embarquée manu militari, par mégarde, par les policiers alors qu'elle se trouvait hors du siège du journal. « Lorsque nous sommes arrivés dans leurs locaux, je leur ai demandé pourquoi ils m'ont arrêtée, ils m'ont répondu que c'était pour une ballade de santé », a témoigné la dame,

très en colère. Dénonçant ainsi l'abus d'autorité dont les policiers ont fait montre à son égard. Selon le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilié-By-Nzé, cité hier par l'AFP, « neuf personnes » ont été interpellées pour être auditionnées dans le cadre d'une enquête. Celle-ci porterait sur un article paru mercredi dernier sur « l'imminence d'un coup d'Etat militaire » après la réélection contestée du président Ali Bongo Ondimba. L'article incriminé, rappelle-t-on, portait sur l'arrestation du directeur général de la Documentation et de l'Immigration, le général Célestin Embinga. Cette interpellation de journalistes intervient moins de 48 heures seulement après la célébration de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, et moins d'un mois après que

le patron de l'hebdomadaire « Le Mbandja », Guy Pierre Biteghe, tout aussi

critique que son confrère Echos du Nord envers le pouvoir en place, eut été

obligé de s'exiler pour se mettre à l'abri de représailles.



Le siège des journaux "Echos du Nord" et "Faits divers", où les journalistes ont été interpellés hier matin.

Photo : SCOM

Note à la clientèle

Reprise et Extension du Service BGFITime.

La Direction Générale de BGFIBank Gabon S.A. informe son aimable clientèle de l'extension du service « BGFITime\* » à l'agence Etoile Océan (située en face de la SGS à Glass), en plus des points de ventes ci-dessous :

- Agence Etoile PREMIUM, située à 100m du village artisanal au Centre-ville ;
- Agence Etoile PEGASE, située au Carrefour Gigi à Avorbam ;
- Agence Etoile CENTAURI, située dans les Galeries JUMA à Louis du côté gauche du restaurant le Voilier ;
- Agence Etoile CAPELLA, située dans l'enceinte du Super CECADO au Carrefour la SNI ;
- Point Cash ADL, situé dans le hall de l'aéroport de Libreville ;
- Agence Etoile Port - Gentil 1, située au Centre-ville.

\*Horaires :  
Du lundi au vendredi de 7h45 - 20h00.  
Le samedi de 8h00- 17h00.

Fait à Libreville, le 03 novembre 2016.

LA DIRECTION GENERALE.

N° Court : 8888  
Tél : +241 01 79 13 02.  
mail : eqo@bgfi.com

WWW.bgfi.com

BGFIBank  
Votre partenaire pour l'avenir